

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 11

Séance du : 2 juillet 2024

Objet : Mise à 2 x 2 voies de la RN 19 entre Vesoul-Est et Lure-Ouest – Motion de soutien au Département de la Haute-Saône

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 27 juin 2024

Date d'affichage : 5 juillet 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY – Mme Josiane PRUNIAUX – M. Jean-Marc JAVAUX – Mme Nora ATAMNA – M. Maxime VAUTHIER – Mme Claudine DELAITRE – M. Benoît SAUVAGE – Mme Alison CALPENA JUAREZ -- Mme Christelle ROY – M. Jean-Gabriel DELOUF – Mme Cécile DRUAUX – M. Serge SCHMIT.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à Mme Cécile DRUAUX) – M. Laurent CARDOT (pouvoir à M. Benoît SAUVAGE) – M. Robin LHENRY (pouvoir à M. Serge SCHMIT).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait lecture d'une motion de soutien au Département de la Haute-Saône pour la mise en 2 x 2 voies de la RN 19 entre Vesoul-Est et Lure-Ouest :

Considérant que la RN 19 qui relie Paris à la frontière Suisse est un axe économique essentiel pour les deux bassins de vie de Vesoul et de Lure séparés de 25 kilomètres.

Rappelle que cet axe structurant est indispensable aux entreprises industrielles et commerciales telles que STELLANTIS à Vesoul (3 000 salariés), manufacture du lac à Vaivre-et-Montoille (220 salariés), NOIDIS à Pusey (280 salariés), COFEL-MERINOS à Vesoul (120 salariés) ...mais aussi au Groupe Hospitalier de la Haute-Saône avec 2 000 agents répartis sur 4 sites, dont Vesoul (préfecture) et Lure (sous-préfecture), et qui est doté d'une ligne SMUR 24h/24 qui intervient sur tout le territoire.

Souligne que le trafic actuel sur la RN 19 entre Vesoul et Lure est de l'ordre de 9 000 véhicules par jour dont 2 000 poids lourds. Mais avec le report du trafic de la RN 57, ce sont plus de 3 500 poids lourds qui sont attendus !

Réitère à ce titre sa volonté de voir aboutir le projet de déviation Est de la RN57 qui permettrait un désengorgement des communes d'Echenoz-la-Méline, Vesoul, Quincey et Frotey-lès-Vesoul ainsi que la mise en place de murs anti-bruit au niveau du Grand-Grésil et du transmarchement, et plus globalement améliorer le transit dans l'Agglomération (carrefour de la Vaugine et côte d'Andelarre).

Déplore le bilan catastrophique de la mortalité entre 1994 et 2023 de 63 tués, ces drames humains s'accompagnent d'un coût sociétal lourd de 225 à 360 millions d'euros. (Calcul réalisé avec les valeurs utilisées par l'office national interministériel de la sécurité routière)

2024 016

Apporte son soutien au Département de la Haute-Saône qui sollicite l'engagement d'une discussion avec l'Etat et la Région Bourgogne-Franche-Comté pour aboutir à la réalisation de ce tronçon routier, de 21 kilomètres, vital pour le bassin de Vesoul, la Haute-Saône et la Région Bourgogne Franche-Comté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la motion de soutien au Département de la Haute-Saône telle que présentée ci-dessus.

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,
Christophe TARY



La secrétaire de séance,
Nora TAMNA